

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
LM/FL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

OBJET : Rue d'Argoat - déclassement d'une partie de la voie

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

Par délibération du 24 mai 2007, le Conseil Municipal avait autorisé le lancement de l'enquête de déclassement d'une partie de la rue d'Argoat.

En effet, dans le cadre de l'aménagement Sud du centre commercial, il est prévu notamment la réalisation de vingt places de parking à l'Ouest de la rue d'Argoat. Pour réaliser ces aménagements, le domaine public devait être déclassé.

L'enquête publique s'est déroulée du 23 août au 6 septembre 2007. Aucune observation n'ayant été formulée pendant cette enquête, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le déclassement de la partie Ouest de la rue d'Argoat.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission « Urbanisme, Environnement, Travaux », après en avoir délibéré ,

- DECIDE du déclassement de la partie Ouest de la rue d'Argoat figurant au plan annexé à la présente ;
- DONNE tous pouvoirs au Maire ou à l'Adjoint délégué pour les différentes formalités à accomplir.

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Marcel RODRIGUEZ